

## Description

### Gyroled® Orange Classe 2



## AVANTAGES :

- Feux de signalisation Homologué R65 Classe 2 (mode tournant et à éclats),
- Amélioration de la sécurité par un renforcement de la puissance lumineuse. Puissance lumineuse : de 200 candelas sur 360°,
- Technologie à diodes électroluminescentes (LED),
- Economie d'énergie : Consommation réduite,
- Utilisation possible avec le moteur éteint,
- Aucun entretien ! Pas de courroie, pas de moteur, pas d'ampoule à éclats coûteuse à changer...,
- Réduction de l'usure des éléments électriques du véhicule : batterie, alternateur...,
- Solide : Dôme et parabole en polycarbonate,
- Durée de vie du Gyroled® égale à celle du véhicule,
- Pas de perturbation électromagnétique (CEM),
- Silencieux : aucun bruit en fonctionnement,
- Puissant le jour et n'éblouit pas la nuit.

## Options



Fixation embase ISO 3 points



Fixation sur hampe



Fixation magnétique avec prise allume-cigare



XL Fixation embase ISO 3 points



XL Fixation sur hampe



XL Fixation magnétique avec prise allume-cigare

## Caractéristiques Techniques

- Feu orange à led, rotatif ou flash (double éclat).
- Cabochon en polycarbonate orange
- Tension d'alimentation : de 10 à 30V DC.
- Température de fonctionnement : -40°C à +85°C
- Consommations : 12V: 1800mA / 24V: 900mA
- Dimensions (Hauteur x Diamètre en mm) : Standard : 102 x 105 / XL : 177 x 152
- Niveau sonore = 0 dB

Pour plus d'informations contacter :

MERCURA- 4 Rue Louis Pasteur - CS 40053 - 41261 La Chaussée Saint Victor -FRANCE

Email : [info@mercurea.fr](mailto:info@mercurea.fr) Site internet : [www.mercurea.fr](http://www.mercurea.fr) - Tel : 02 54 57 52 52

## Réglementation

Pour être homologué en Classe 2, au regard de la réglementation R65, un équipement lumineux doit avoir 2 niveaux d'intensité lumineuse pilotables : un mode jour et un mode nuit.

Dans le cas d'un seul niveau ce sont les valeurs du mode nuit qui seront retenues pour l'homologation. L'équipement pourra alors être homologué en Classe 1.  
Les installations actuelles se contentent de l'utilisation de la classe 1.



Comparaison des valeurs demandées pour les 2 modes :	Bleu	Orange (Jaune Auto)
<b>Niveau Nuit</b>	<b>R65</b>	<b>R65</b>
Valeur minimale exigée (en candela à 25m) pour un angle de 0°	<b>50</b>	<b>100</b>
Valeur maximale autorisée (en candela à 25m) pour un angle de +/-2°	<b>700</b>	<b>700</b>
<b>Niveau Jour</b>		
Valeur minimale exigée (en candela à 25m) pour un angle de 0°	<b>120</b>	<b>230</b>
Valeur maximale autorisée (en candela à 25m) pour un angle de +/- 2°	<b>1700</b>	<b>1700</b>

## Homologations

### PHOTOMETRIE :

Homologation selon règlement ECE-R65

Orange en mode rotatif (gyrophare) TA1 E2 00 09031

Orange en mode flash (à éclats) TA1 E2 00 09032

130 candelas : valeur dans le plan horizontal 0°.

### PROTECTIONS :

Étanchéité : IP67 selon NF EN 60529 - Protection contre les impacts mécaniques : IK08 selon NF EN 50102

**CEM :** N° e2 03 08036,

**DIRECTIVE 2006/28 n°e2\*72/245\*2006/28\*08036** - Conforme CISPR25 (2002) classe 3

**ELECTRIQUE:** ISO 7637-2(2004), Cahier des charges PSA B21 7110 (2001) & Renault 36-00-808/\_\_\_E (2001)

**TEMPERATURE:** T° extrême en fonctionnement § 4.6.1. cdc PSA B21 7130 (2001)

Code article	Couleur	Taille	Fixation
23568-00	Orange	Standard	Feu seul
23569-00	Orange	Standard	ISO
23570-00	Orange	Standard	Hampe
23571-00	Orange	Standard	Magnétique & Prise AC
23572-00	Orange	Standard	Feu seul
23573-00	Orange	Standard	ISO
23574-00	Orange	Standard	Hampe
23575-00	Orange	Standard	Magnétique & Prise AC
23576-00	Orange	XL	ISO
23577-00	Orange	XL	Hampe
23578-00	Orange	XL	1 point
23594-00	Orange	XL	Magnétique & Prise AC
23579-00	Orange	XL	ISO
23580-00	Orange	XL	Hampe
23581-00	Orange	XL	1 point
23595-00	Orange	XL	Magnétique & Prise AC

Pour plus d'informations contacter :

MERCURA- 4 Rue Louis Pasteur - CS 40053 - 41261 La Chaussée Saint Victor -FRANCE

Email : [info@mercurea.fr](mailto:info@mercurea.fr) Site internet : [www.mercurea.fr](http://www.mercurea.fr) - Tel : 02 54 57 52 52